

# Hostel

Catalogue des critères 2025 – 2030



# La classification suisse des hostels

**La classification des hostels a été introduite par HotellerieSuisse en 2025 afin de créer un système de référence pour des établissements d'hébergement qui se distinguent sensiblement des hôtels.**

HotellerieSuisse classe les hôtels, les Serviced Apartments et les hostels et met à disposition un cadre de qualité distinct pour chacun de ces types d'hébergement. L'objectif est d'aider les hôtes à s'y retrouver et de donner aux établissements la possibilité de se positionner.

Les hostels se distinguent notamment par le fait qu'ils disposent aussi de chambres à plusieurs lits ou de dortoirs et qu'ils offrent généralement moins de services. Contrairement aux hôtels et aux Serviced Apartments, les hostels ne sont pas classés dans différentes catégories d'étoiles.

## **Accompagnement par le centre de compétences**

Un test de classification (auto-évaluation) peut être réalisé par les établissements intéressés. Les questions concernant l'interprétation des normes et d'autres offres doivent être adressées au centre de compétences: [klassifikation@hotelleriesuisse.ch](mailto:klassifikation@hotelleriesuisse.ch).

L'offre autour de la classification suisse des hôtels comprend des prestations de services supplémentaires:

- Services de conseil (sécurité en matière de planification pour l'obtention de l'étoile ou la catégorie de spécialisation ou pour l'identification des atouts et des lacunes)
- Contrôle surprise (vérification de la qualité du service/des produits en dehors de l'audit ordinaire de classification)

Ces prestations sont effectuées par les spécialistes de la classification suisse des hôtels. Plus d'informations à ce sujet sur [hotelleriesuisse.ch/fr/prestations-et-soutien/classification](https://hotelleriesuisse.ch/fr/prestations-et-soutien/classification).

# La procédure de classification



Aucune distinction n'est faite entre les critères minimaux et les critères facultatifs. Par conséquent, tous les hostels classés remplissent l'ensemble des critères. En outre, les établissements répondent aux mêmes exigences en matière de sécurité et d'état que l'hôtellerie.

La procédure est soumise aux règlements d'HotellerieSuisse. Le début de la classification et la durée de validité dépendent des données clés suivantes:

- Procédure de classification réalisée par les auditrices et auditeurs d'HotellerieSuisse
- Durée de validité de trois ans
- Maintien de la classification en réalisant un nouvel audit sur place

## Conditions générales

Domaine	N°	Critère
Publication	1	L'établissement respecte les directives de publication d'HotellerieSuisse.
Sécurité	2	L'établissement remplit les critères de sécurité figurant dans le catalogue séparé
Propreté et hygiène	3	La propreté au sein de l'établissement et une offre irréprochable sur le plan de l'hygiène sont garanties
État de conservation	4	Tous les aménagements et équipements fonctionnent parfaitement, sont dans un état irréprochable et n'affichent pas une paralysie des investissements visible
Personnel	5	Les prestations de services sont fournies par des collaboratrices et collaborateurs compétents et reconnaissables
Impression générale	6	L'impression générale de l'établissement en ce qui concerne le matériel répond à des exigences simples. L'aménagement et l'équipement sont adéquats, bien entretenus et fonctionnels.

## Aménagement des espaces

Aménagement des espaces	7	Zone de séjour accessible à tout le monde <sup>1</sup>
	8	Au moins la moitié des lits se trouve dans des chambres à plusieurs lits ou dans des dortoirs <sup>2, 3, 4</sup>
	9	Cuisine avec coin repas supplémentaire <sup>5, 6</sup>
	10	Installations sanitaires à usage collectif <sup>7</sup>

## Équipements

Hall d'entrée	11	Solution d'accès 24 h/24 à l'établissement (pour les hôtes déjà enregistrés)
	12	Zone indiquée où les hôtes sont accueillis et renseignés <sup>8</sup>
	13	Casiers verrouillables accessibles (pour les objets de valeur, les bagages, etc.)
Zone de séjour	14	Sièges confortables (coin salon) dans la salle de séjour
	15	Wi-fi dans l'espace public
Chambres privées, chambres à plusieurs lits et dortoirs	16	Matelas moderne et bien entretenu d'une épaisseur minimale de 13 cm par lit
	17	Oreiller, duvet et housse modernes et bien entretenus pour chaque lit
	18	1 lampe de lecture par lit (dans les chambres privées et les chambres à plusieurs lits; pas dans les dortoirs)
	19	Casier ou armoire verrouillable pour chaque lit (dans les chambres à plusieurs lits et les dortoirs) <sup>9</sup>
	20	2 crochets de vestiaire par lit (dans les chambres privées, les chambres à plusieurs lits et les dortoirs)
	21	1 solution de recharge par lit (dans les chambres privées, les chambres à plusieurs lits et les dortoirs)
	22	1 table et 1 chaise par chambre privée, par chambre à plusieurs lits et par dortoir
	23	1 poubelle par chambre privée, par chambre à plusieurs lits et par dortoir
	24	Éclairage approprié dans chaque chambre privée, chambre à plusieurs lits et dortoir
	25	Possibilité d'obscurcir chaque chambre privée, chambre à plusieurs lits et dortoir

1 Au moins une chaise ou un fauteuil disponible pour quatre lits (référence: total des lits de l'établissement).

2 Chambres privées: il s'agit de chambres comprenant un à trois lits. Elles ne doivent pas obligatoirement être équipées de salles d'eau.

3 Chambres à plusieurs lits: il s'agit de chambres comprenant quatre à dix lits. Elles doivent être séparées par sexe.

4 Dortoirs: il s'agit de chambres comprenant au moins onze lits.

5 Cuisine avec coin repas supplémentaire: le coin repas peut être combiné avec l'espace séjour.

6 Offre de cuisine: peut être assurée via le service à table, le libre-service au buffet ou la gestion autonome par les hôtes. Le type de service, l'offre et les horaires d'ouverture doivent être communiqués aux hôtes avant la conclusion de la réservation ainsi que dans un guide des services et sur le site Internet.

7 Les sanitaires sont des installations situées aux étages dans lesquelles un nombre minimal de douches et de toilettes est disponible (référence: total des lits dans les chambres à plusieurs lits et les dortoirs):  
– pour les anciens bâtiments: une douche et un WC pour douze lits  
– pour les nouveaux bâtiments: une douche pour dix lits et un WC pour huit lits

8 Cette zone peut se trouver à une réception classique, dans l'espace de séjour, au bureau, au bar, etc.

9 Dans les chambres privées, une penderie avec un dispositif d'accrochage suffit.



Domaine	N°	Critère
Chambres privées, chambres à plusieurs lits et dortoirs	26	Dimensions minimales des matelas: 80 x 190 cm
	27	Dans les chambres à plusieurs lits et les dortoirs: distance minimale de 75 cm entre les lits (chambres à plusieurs lits) ou séparations au niveau de la tête (dortoirs).
	28	Dans les chambres à plusieurs lits et les dortoirs: distance minimale de 75 cm entre le lit supérieur et le plafond
	29	Dans les chambres à plusieurs lits: taille minimale de la pièce: 4 m <sup>2</sup> ou 5 m <sup>3</sup> par lit
Confort sanitaire	30	Par cabine de douche: rideau ou séparation équivalente
	31	Par cabine de douche: dispositif pour suspendre les serviettes
	32	Par WC: rouleau de papier toilette de réserve
	33	Lavabo avec tablette et miroir
	34	Par lavabo: prise électrique à proximité du miroir
	35	Par étage: savon et dispositif de séchage des mains
	36	Par étage ou par salle d'eau dans les chambres: poubelle
	37	Éclairage approprié
Confort sanitaire dans les étages	38	Zone privée fermant à clé pour se changer avant les douches
	39	Douches séparées pour hommes et femmes <sup>10</sup>
	40	S'il y a des fenêtres: protection visuelle
	41	Ventilation suffisante (air frais et/ou ventilation)
Coin repas	42	Tables avec suffisamment de chaises <sup>11</sup>
	43	Station de débarrassage

## Services

Encadrement des hôtes	44	Disponibilité 24 heures sur 24, par voie numérique ou par téléphone
	45	5 heures de présence physique <sup>12</sup> dans l'établissement OU Check-in et check-out autonomes 24 h/24
Mode de paiement	46	Paiement sans espèces
Activités en ligne	47	Guide des services (imprimé ou numérique) <sup>13</sup>
	48	Site Internet avec informations actuelles <sup>14</sup>
Nettoyage des chambres	49	Chambres privées, chambres à plusieurs lits et dortoirs: contrôle quotidien des chambres avec nettoyage de base minimal
	50	Installations sanitaires: nettoyage quotidien
Linge <sup>15</sup>	51	<b>Toujours mis à disposition:</b> linge de lit   <b>disponible sur demande:</b> serviette de bain
Restauration	52	Offre de boissons dans l'établissement (avec service ou en libre-service)
	53	<b>Au moins le soir:</b> petite offre de restauration proposée (avec service ou en libre-service) <sup>16</sup> OU Possibilité de préparer ses propres repas et de les consommer dans l'établissement <sup>16</sup>
	54	Petit-déjeuner continental proposé (avec service ou en libre-service) <sup>16</sup> OU Possibilité de préparer son propre petit-déjeuner et de le consommer dans l'établissement <sup>16</sup>

10 En cas d'accès direct depuis le couloir, les douches peuvent être mixtes.

11 Au moins une place assise pour quatre lits (référence: total des lits).

12 La personne responsable est disponible dans l'établissement à une courte distance à pied.

13 Le guide des services indique au moins les heures du petit-déjeuner, les horaires des installations et les heures de check-out ainsi que toutes les prestations disponibles sur demande.

14 Il doit contenir des photos réalistes, des informations sur l'accès/le trajet en voiture et en TP ainsi que des renseignements sur l'équipement des chambres et l'offre de restauration.

15 Toute prestation de service sur demande doit figurer dans le guide des services. Le linge de lit peut être mis en place par l'établissement, mais ce n'est pas une obligation

16 Les hôtes doivent disposer de l'infrastructure et des ustensiles nécessaires à cet effet (assiettes, couverts, casseroles, etc.).

## Développement durable

Domaine	N°	Critère
Consommation des ressources	55	Mesure annuelle de la consommation des ressources de l'établissement <sup>17</sup>

17 Labels/certificats/systèmes: avec une attestation valable d'un label, d'un certificat ou d'un système de gestion environnemental reconnu par HotellerieSuisse, le critère est considéré comme rempli.

Outil de saisie HS: HotellerieSuisse met son propre système de saisie à la disposition des établissements qui ne disposent pas de tels certificats. Avec la saisie annuelle de la consommation, le critère est considéré comme rempli.

Période transitoire: pour l'attestation ou la mise en œuvre des possibilités mentionnées, la période transitoire s'applique jusqu'à fin 2027.

### Mentions légales

Novembre 2024

### Éditrice

HotellerieSuisse, Berne

### Langues

Allemand, français, italien

HotellerieSuisse  
Monbijoustrasse 130  
Case postale  
CH-3001 Berne

[klassifikation@hotelleriesuisse.ch](mailto:klassifikation@hotelleriesuisse.ch)  
[hotelleriesuisse.ch](https://www.hotelleriesuisse.ch)

